



Statut du capitaine de l'équipe de pétanque du Stade Blayais

Désigné par la commission sportive du bureau directeur du STADE BLAYAIS PETANQUE, il est volontaire et s'engage à prendre en charge une équipe de joueurs en compétition par équipe.

I - Son profil

- Il a le sens des responsabilités et de la communication.
- Joueur expérimenté, il connaît parfaitement les règles qui régissent notre sport.
- Assez ancien pour connaître les différents documents applicables au club.

II - Sa mission

- Former une équipe compétitive, ambitieuse et solidaire en consultant et en sélectionnant ses joueurs parmi les licenciés de notre club. En relation avec les joueurs et le B.D il fixe des objectifs réalistes à atteindre.
- Avant chaque compétition, il informera ces joueurs qualifiés et donnera toute information sur l'organisation à domicile ou sur le terrain adverse.
- Il remplira la feuille de match et organisera la compétition.
- En liaison directe avec l'animateur de la commission sportive, il rapportera et commentera les résultats.

III – AIDE à LA SELECTION DES JOUEURS EN EQUIPE

Chaque rubrique peut-être notée sur une échelle de 1 à 5 et elle n'a évidemment pas le même poids.

Cette petite liste peut aider les capitaines à faire leur choix en utilisant tout ou partie de celle-ci.

- **L'assiduité à nos compétitions par équipe**
- Il s'agit là de donner peut-être la priorité à des joueurs qui répondent toujours présents au cours de la saison.
- **La valeur des joueurs basée sur les résultats des dernières années,**
- Il s'agit là de donner peut-être la priorité aux meilleurs joueurs. Cette notion dépasse certainement la couleur des licences mais malgré tout un joueur « élite » est peut-être meilleur qu'un joueur « promotion »...



Statut du capitaine de l'équipe de pétanque du Stade Blayais

- Le nombre de compétitions en 2017,

- Il s'agit là de donner peut-être la priorité à des joueurs qui jouent beaucoup en compétitions (concours – qualifications – championnats – coupe de France ...).

- L'esprit d'équipe,

- Il s'agit là de juger le comportement des joueurs en groupe. Difficile à évaluer il faut malgré tout éviter de mettre ensemble des joueurs qui ne peuvent pas se voir. Le respect des décisions du coach est aussi à prendre en compte.

- L'aide apportée au club,

Il s'agit là de donner peut-être la priorité à des joueurs qui au cours de l'année nous aident, participent à nos activités etc...

- La disponibilité 2017 sur tout le championnat,

C'est peut-être le plus important car un joueur qui répond à tous les critères ci-dessus, et qui n'est pas disponible ne peut prétendre à faire partie d'une équipe. Sa qualification exceptionnelle doit faire l'objet d'un consensus joueurs/coach et pour des raisons évidentes de résultat.

Car n'oublions pas que seule la victoire est belle ...

IV - PROTOCOLE à usage des capitaines en CdC & CdF

Ce document fixe les règles de remboursement des joueurs d'équipes de championnat des clubs (CdC) ou de Coupe de France.

Le capitaine devra remplir la feuille prévue à cet effet et valable pour un maximum de 8 joueurs.

Remboursement des déplacements :

La totalité des kilomètres effectués lors des déplacements sera remboursée sur la base de 2 véhicules à raison de 0.10 € par km.

Frais de restauration:

Pour 2017 les frais de restauration en déplacement journée ou demi journée de compétition seront remboursés à hauteur de 50 % de la facture présentée, avec un maximum de 7.5 € par joueur.

Réception des équipes à Blaye:

Protocole validé en réunion du BD du 01/12/2016



Statut du capitaine de l'équipe de pétanque du Stade Blayais

Pour cette saison aucun remboursement de restaurant n'est prévu pour les joueurs lors d'une rencontre à Blaye.

Si les rencontres commencent le matin, un café et gâteaux seront offerts ainsi qu'une boisson pour la totalité des joueurs en présence (extérieur et Blayais). Si les rencontres commencent en début d'après midi, au club house un apéritif est offert à tous les joueurs présents ainsi qu'une boisson pour l'après midi.

Le club house sera ouvert obligatoirement par un membre du Bureau.

Protocole validé par les membres du Bureau Directeur le 01 décembre 2016

Blaye le 01/12/2016

STADE BLAYAIS
PETANQUE
Le Président